



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

air

Question écrite n° 9441

## Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le concept d'autoroute dédiée électrifiée, qui allie les avantages de la route à ceux du rail. Il aimerait savoir si des études sont actuellement menées sur cette solution, qui permet de limiter la croissance du trafic routier.

## Texte de la réponse

Le ministère chargé des transports, de la mer et de la pêche, et ses services scientifiques et techniques travaillent depuis de nombreuses années sur les différentes thématiques du transport routier, en particulier l'intermodalité des infrastructures de transport et des systèmes de motorisation plus économes en énergie. En matière de motorisation électrique, les services scientifiques ont notamment travaillé sur l'amélioration des systèmes de stockage d'énergie électrique dans les véhicules. Au niveau gouvernemental, la conférence environnementale des 14 et 15 septembre 2012 s'est donnée pour objectif de développer dans les dix années à venir des véhicules consommant deux litres d'essence aux cent kilomètres. L'accent est donc mis sur l'amélioration des systèmes de motorisation existants sur le réseau inter-urbain. En Allemagne une étude de faisabilité et d'opportunité est menée pour une électrification par câbles et caténaires des autoroutes pour la motorisation des seuls poids lourds. En France et dans le cadre d'un projet de recherche européen sur la route du futur (route de 5e génération), les services scientifiques développent le principe d'une technologie d'alimentation électrique sans contact pour les véhicules légers. Un projet européen a été déposé en novembre 2012 pour cette action d'alimentation de véhicules électriques à haute vitesse sur autoroute en continu (projet « Fabric »).

## Données clés

**Auteur :** [M. Gérald Darmanin](#)

**Circonscription :** Nord (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9441

**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable et énergie

**Ministère attributaire :** Transports, mer et pêche

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [13 novembre 2012](#), page 6393

**Réponse publiée au JO le :** [2 avril 2013](#), page 3625